PJ N° 1 N° 124-40

MODELE DE DEMANDE DE MISE A JOUR D'ACTES DE L'ETAT CIVIL SUR LE FONDEMENT DU REGLEMENT DU 27 NOVEMBRE 2003 DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Demande de mise à jour d'actes ☐ Mariage

☐ Naissance

suite à ☐ divorce ☐ annulation de mariage ☐ séparation de corps

REQUÉRANT(S)

NOM :

Prénom(s) :

date et lieu de naissance :

adresse :

MARIAGE

date :

lieu :

AVEC

NOM :

Prénom(s) :

date et lieu de naissance :

adresse :

A ……....., le .....

signature du (ou des) requérant(s)

PJ ☐ copie intégrale de la décision étrangère (en original ou certifiée conforme)
☐ certificat délivré par l'autorité compétente
☐ copie intégrale ou extrait des actes (naissance, mariage) dont la mise à jour ou la transcription est sollicitée (dans ce cas, ils doivent être légalisés)
☐ en cas de mariage à l'étranger, à défaut d'acte de mariage conservé par une autorité française, copie de l'acte de mariage étranger le cas échéant, traduite et légalisée.
Dans ce cas, la mise à jour de l'acte de naissance doit être demandée (cocher la case ci-dessus).

En cas de mariage célébré à compter du 1er mars 2007, l'acte correspondant doit être transcrit.
En cas de mariage antérieur au 1er mars 2007, et en l'absence de transcription, seul l'acte de naissance est mis à jour.